

Énergie, futur port de Bastia Corsica Libera défend ses choix

Le groupe a fait le point sur deux sujets inscrits à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée qui s'ouvre ce jour. À la clé, des options et un horizon politique plus que jamais ancré dans la viabilité et l'opportunité des projets

Le groupe Corsica Libera a précédé la séance publique de l'Assemblée pour opérer un focus sur deux sujets ciblés : la souveraineté énergétique de la Corse et le rapport consacré au futur port de Bastia. Lançant ainsi le débat par anticipation.

Après la visite d'Édouard Philippe, accompagné du ministre de la Transition écologique, et les engagements réitérés à cette occasion - rénovation de la centrale d'Ajaccio, fin de son alimentation au fioul en 2023, autonomie énergétique pour 2050 avec renforcement des EnR (énergies renouvelables) - Petr'Anto Tomasi estime que des zones d'ombre subsistent.

"Même si le Premier ministre a apporté un certain nombre de réponses quant au devenir de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), concernant l'horizon 2023, au-delà des annonces de principe, de lourdes hypothèses demeurent, notamment sur la technologie devant permettre le raccordement au gaz, sur son coût et la date de son entrée en service. En outre, qui peut aujourd'hui savoir quels seront les besoins énergétiques de la Corse en 2030 ou 2040, quelle sera la courbe des EnR et quel doit être le dimensionnement d'une nouvelle centrale ?"

En corollaire, Corsica Libera énonce ses caps. D'une part, sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'île pour la décennie 2020. D'autre part, accélérer la transition vers un mix énergé-



Autour de Petr'Anto Tomasi, une partie des membres du groupe Corsica Libera pour évoquer deux questions pré-session, la souveraineté énergétique et le rapport sur le futur port de Bastia.

J. PIGNO / EMILIE RAGLIZ

tique 100% EnR pour la décennie 2030, à l'instar de la plupart des ZNI, les fameuses zones non interconnectées.

Port de Bastia, un projet alternatif

Troisième étape de la réflexion : que l'étude visant à évaluer les potentialités de la Corse en matière d'EnR - fruit d'un amendement déposé par Corsica Libera et cosigné par les autres groupes de la

majorité, à l'occasion du BP 2019 - votée par l'Assemblée, puisse comporter un volet dédié à la prochaine centrale du Ricantu. Histoire de poser les questions clés.

Entre autres, faut-il une nouvelle centrale, pourquoi, de quelle dimension, avec quelles énergies, etc.

Enfin, deux motions viendront couronner la démarche, la première pour valoriser le patrimoine de la CdC par la généralisation des

équipements EnR, la seconde pour expérimenter des solutions basées sur la propulsion à hydrogène, cela se fait ailleurs, les trains en Allemagne, les bus dans le nord de la France et à Pau.

En substance, il s'agit d'évaluer à bon escient l'opportunité des projets, insiste Corsica Libera, arguant que les erreurs d'aiguillage font perdre du temps et de l'argent.

C'est la même philosophie qui guide le groupe sur le rap-

port du port de Bastia. Un "projet corse" et non pas seulement "bastiais", requalifie le président Tomasi qui recadre le dossier au regard des évolutions majeures qui se sont produites dans le secteur des transports depuis 2007, date à laquelle le débat public au-

tour du port a été lancé.

Aujourd'hui, Corsica Libera ramène sur le devant de la scène un projet alternatif. "En 2007, explique Petr'Anto Tomasi, jamais le projet alterna-

tif soutenu par Corsica Nazionale et repris depuis par Corsica Libera ainsi que par les pêcheurs n'a été soumis à expertise."

Ce projet consiste à moderniser le site actuel en rallongeant la digue est en direction sud-est. Lors de la séance, Corsica Libera demandera l'inscription de cette option au rapport et sa mise à l'étude dans les mêmes conditions que les autres projets.

ANNE-C. CHABANON